

# ***CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2010***

Absents excusés : Matthieu PIEGAY, Pascale PIECHON qui donne pouvoir à Jean-Paul THORAL

Membre démissionnaire : Lucien POULAILLON

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Chrystèle CROZIER est désignée.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2010**

### **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 31 mai 2010**

3 corrections apportées :

- ❖ Commission Bâtiment : travaux d'isolation derrière la scène.
- ❖ Commission Culture : durée du spectacle « Le théâtre est dans le pré » de 20mn + 2h00 d'ateliers.
- ❖ Fermeture de la salle Jean Carmet à Mornant jusqu'à mi-septembre.

Approbation à l'unanimité.

## **Présentation par Monsieur le Maire du rapport de qualité du service assainissement, exercice 2009**

Rapport à disposition en mairie. Un nouveau contrat d'affermage a été signé avec la SOGEDO en cours d'année 2009.

On note une hausse de 15% des volumes d'eaux consommés. Les volumes d'eaux usées traités ont augmenté de 10%. Le débit moyen journalier d'eaux traitées par la station d'épuration s'élève à 180m<sup>3</sup> par jour. Aucun jour de disfonctionnement de la station depuis sa mise en place en 2003. Les rendements épuratoires sont conformes aux dispositions réglementaires. Traitement des boues par les roseaux. Analyses des boues conformes aux textes réglementaires. Sur la commune, il existe 3 postes de refoulement :

- ❖ Poste de Fondrieu
- ❖ Poste au lieudit Le Roman
- ❖ Poste de la ferme Thomas

Le renouvellement des pompes en 2009 a permis de réaliser de substantielles économies d'énergie.

Du 01/01/2009 au 01/01/2010, le prix de l'assainissement collectif pour une facture a augmenté de 5% au m<sup>3</sup>.

Concernant l'assainissement non collectif, monsieur le Maire dresse également un rapport : Sur les 191 stations autonomes visitées, 113 doivent subir des travaux (travaux très urgents pour 29 d'entre-elles ; travaux urgents pour 75 ; modifications recommandées pour 9 stations ; 54 sont à surveiller).

Un nouveau contrat de prestation doit être envisagé pour surveiller lesdits travaux.

## **Délibération pour approuver l'avenant au contrat pluriannuel et autoriser Monsieur le Maire à le signer.**

Le contrat pluriannuel triennal signé avec le département est amené à être réparti différemment ; pour autant le montant global des demandes de subventions ne change pas. Il s'élève à 260 400€ Nouvelle répartition en fonction de nos besoins :

- ❖ Action n°5 : études de sécurisation du bourg, la somme initiale de 142 000€ est ramenée à 20 000€
- ❖ Action n°6 : aménagement de parking le long de la route de Fondrieu, la somme demandée est de 130 000€ au lieu de 100 000€
- ❖ Action n°7 : réaménagement du village, la demande de subvention s'élève à 342 000€

Vote à l'unanimité.

## **Délibération demande de subventions**

Action n°5 et n°6, vote à l'unanimité.

## **Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association « Au-delà des mots », les amis de la médiathèque de Rontalon.**

L'association poursuit un programme d'animation et de valorisation de l'espace médiathèque. La convention est signée pour 3 ans. La commune subventionnera l'association pour couvrir les frais de déplacement des animateurs bénévoles dans le cadre de leur formation, ainsi que les frais engendrés dans le cadre des animations ; sans aucune contrepartie financière directe.

En cas de besoins financiers supplémentaires pour couvrir un projet ponctuel, l'association peut faire une demande de subvention complémentaire auprès de la commune. Une clause de résiliation est prévue au contrat si la subvention est utilisée à d'autres fins que celles prévues initialement avec la commune.

Délibération prise à l'unanimité.

## **Délibération pour le paiement du prix « coup de cœur de Monsieur le Maire » lors des Rencontres Artistiques de Printemps.**

Un bon d'achat de 60€ a été attribué aux élèves de l'école de Rontalon. Les maîtresses ont opté pour l'achat d'une toile pour les locaux de l'école. En l'absence de facture, une délibération doit venir justifier la dépense. Délibération prise à l'unanimité.

## **Comptes rendus des commissions**

- ❖ Commission Bâtiment : Le vitrail en cours de restauration sera reposé en juillet. Emprunt d'un échafaudage pour désinsectiser l'église.
- ❖ ALCALY : Franck MARDUEL nous expose les études faites relativement aux alternatives au contournement autoroutier de Lyon. Pour la liaison sud, l'idée d'un doublage de l'autoroute semble paralysée.
- ❖ Commission Culture :
  - Compte-rendu des 11<sup>ème</sup> rencontres artistiques de printemps : plus de 400 visiteurs ; 64 exposants prévus, mais finalement davantage de toiles exposées.
  - L'association « Au-delà des mots » propose des animations en fonction de l'âge des enfants complétées par des ateliers (lecture aux enfants, apprentissage du classement des livres, participation aux animations du village). Retours positifs des enseignantes et des enfants.
  - Retours positifs du spectacle « Le théâtre est dans le pré » donné le jour de la fête de l'école.

- ❖ Commission Fleurissement : Visites pour le concours des maisons fleuries prévues le jeudi 22 juillet à Rontalon.
- ❖ Commission Voirie : Pose de gravillons sur l'ensemble des chemins de la commune ; MGB va commencer les travaux sur le chemin des Garennes.
- ❖ Commission Scolaire : Une remplaçante a été recrutée pour remplacer Jacqueline LORA qui part en retraite.

Jean-Paul THORAL nous informe de travaux impasse de La Forge, ainsi qu'au Rantonnet pour réaliser des branchements électriques. Travaux également Route de La Fondélys pour assainissement de la maison Gaudin.

### **Questions diverses**

- ❖ SFR demande la possibilité d'acquérir une parcelle de 60m<sup>2</sup> au lieudit « Le Grand Puy » pour un montant de 11 600€, afin de pérenniser ses installations. A l'heure actuelle, la commune loue à SFR ladite parcelle (1500€/an) dans le cadre d'un bail de 12 ans. Décision de refus du Conseil de vendre la parcelle, poursuite de la location.
- ❖ Enquête publique du SCOT en septembre.
- ❖ Courrier « Solidarité VAR » auquel la commune ne donne pas suite.
- ❖ Concernant le bâtiment des Religieuses, ont été faites à la commune des propositions de prix de vente en-dessous des prix fixés en commission (650€/m<sup>3</sup>).
  - Pour le lot 2, une proposition a été faite à 600€/m<sup>3</sup>, sans prendre en considération la condition de réaliser 2 garages.
  - Aucune proposition pour le lot 3.
  - Proposition largement inférieure à notre offre pour le lot 4, justifiée par un éventuel mauvais état de la charpente qui reste à vérifier.

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement de la Route de Fondrieu. Celui-ci se déroulera en 2 tranches : la première concernerait la création de trottoirs et la seconde la création de places de stationnement.

Prochain Conseil municipal fin août.